

LE *Le pays que je préfère est la Terre entière. Nâzım Hikmet (poète turc 1901-1963)*
JOURNAL
DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT



N° 480 SAMEDI 18 AVRIL 2026

1^{ER} MAI



NICOLAS MORO
SALLE DES FÊTES DE BROTTE CHAUMONT

LE 1^{ER} MAI RESTERA FÉRIÉ, CHÔMÉ ET PAYÉ !

Lundi 13 avril, les organisations syndicales unies ont obtenu que le gouvernement ne passe pas en force sur le 1er mai et ne convoque pas la commission mixte paritaire, indispensable pour valider la proposition de loi.

La loi ne sera donc pas modifiée et le 1er mai restera un jour férié, obligatoirement chômé et rémunéré... **LIRE PAGE 5**

HARO SUR LES SYNDICATS PAGE 2

AVOCATS ET MAGISTRATS PLAIDENT POUR LA JUSTICE PAGE 4

CHAUMONT : INDISCRÉTIONS (POST)ÉLECTORALES PAGE 5

FREE PALESTINE



RASSEMBLEMENT 11H
SAMEDI 18 AVRIL 2026
PLACE DE LA MAIRIE - CHAUMONT

PAGE 2

DES PESTICIDES PFAS POURRAIENT RECEVOIR UNE APPROBATION ILLIMITÉE...

PAGE 3

ISRAËL, LIBAN ET LOI YADAN

BURE : MÉPRIS DE LA DÉMOCRATIE, PASSAGE EN FORCE ET EXPULSION

PAGE 4

TRUMP PAS TRÈS CATHOLIQUE

PAGE 5

PREMIER MAI, UN POÈME DE GASTON COUTÉ

HARO SUR LES SYNDICATS ?

POUR POURSUIVRE SUR LES RÉFLEXIONS DE CHRISTINE GUILLEMY DANS LE JHM DU 12 AVRIL.

Citation : « Il faut revoir le statut des fonctionnaires. Il n'est plus adapté pour attirer des hommes et des femmes qui s'investissent. Les salaires bloqués et peu attractifs démotivent et désengagent. Les syndicats doivent accepter la modernisation des statuts car ils bloquent les volontés d'amélioration. »

Les syndicats seraient-ils responsables du mauvais sort jeté aux fonctionnaires ? C'est le gouvernement qui décide des augmentations de leur traitement. Depuis 2000, à cause du gel ou de l'augmentation insuffisante du point d'indice, **les agent-es de la fonction publique ont vu leur pouvoir d'achat fondre de 28,6 %**.

Au 1er janvier 2026, le Smic est passé à 1 823,03 €, après avoir été revalorisé de 1,18 % du fait de l'inflation. Mais le point d'indice de la fonction publique n'a pas évolué, ce qui fait que **les cinq premiers échelons de la catégorie C de la Fonction publique sont passés en dessous du Smic**. Comme ils ne peuvent légalement pas être payés moins que le Smic, plusieurs centaines de milliers d'agent-es publics perçoivent donc une « indemnité différentielle » leur permettant d'atteindre le Smic. Cette situation n'encourage pas le recrutement de fonctionnaires, d'autant que l'absence de revalorisation conduit à un tassement de l'échelle des carrières.

Mme Guillemy dénonce la mauvaise volonté des syndicats concernant la modernisation des statuts. La « modernisation » cache la volonté du gouvernement d'appliquer aux fonctionnaires les modes de gestion du privé avec des primes différenciées liées à la « productivité » ou à la tête du client » permettant d'encourager l'individualisme plutôt que l'esprit collectif et d'entraide qui devrait gouverner les agents de la Fonction publique.

Les fonctionnaires sont, à travers leur statut, garants des grands principes républicains comme l'égalité, la neutralité, la laïcité... Ils doivent donc être bien traités ! ■

Adriana Fernandez

CHERCHEZ L'ERREUR

Un-e gardien-ne de la paix affecté-e à une compagnie de CRS, titulaire du baccalauréat, ou d'un diplôme de niveau IV, perçoit un traitement net de 2 203,61 € au 1^{er} échelon. Un-e professeur-e certifié-e, bac + 3 minimum, perçoit au 1^{er} échelon un traitement net de 1 543,34 € soit une différence de 660,27 € à la défaveur de l'enseignant-e.

À 10 ans d'ancienneté le-la professeur-e certifié-e perçoit un traitement mensuel net de 1941,88 € tandis que le-la gardien-ne de la paix affecté-e à une compagnie de CRS perçoit un traitement mensuel net de 2 399,25 € soit une différence de 457,37 € à la défaveur de l'enseignant-e.

Si vous cherchez l'erreur, il n'y en a pas. La République récompense mieux celles et ceux qui sont là pour vous faire taire que celles et ceux qui sont là pour vous former, vous éduquer. Cela en dit long sur l'état de notre République. ■

Gérard Sigal

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Général Leclerc 52000 CHAUMONT

DES PESTICIDES PFAS POURRAIENT RECEVOIR UNE APPROBATION ILLIMITÉE...

Face aux dangers sanitaires et environnementaux des PFAS - ces [polluants éternels](#) qui se disséminent [partout dans l'environnement](#) -, l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) a demandé, [dans un avis](#) du 26 mars, des restrictions plus fortes sur l'autorisation de ces substances. Mais elle a écarté celles utilisées en agriculture, au prétexte qu'elles ont une réglementation propre.

Au niveau français, les pesticides ont également été [exclus de la proposition](#) de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) d'élargir la surveillance des PFAS, selon le même argument.

Or, 12% des substances actives des pesticides de synthèse autorisés dans l'Union européenne sont des PFAS, [selon un rapport](#) de l'association Générations futures et du réseau Pesticide Action Network Europe (PAN Europe).

La présence de PFAS dans les pesticides résulte de l'introduction par les industriels de groupes carbone-fluorure (-CF₃) pour renforcer l'efficacité et la persistance des substances actives.

Renvoyer le contrôle des PFAS en agriculture à la réglementation sur les pesticides est une mauvaise nouvelle, tant cette dernière est mise à mal. En particulier l'Omnibus X, [ce train de lois sur la sécurité alimentaire](#) proposé par la Commission européenne en décembre 2025, qui prévoit, au nom de la simplification administrative, d'accorder [des autorisations « éternelles »](#) à certaines substances actives de pesticides. C'est-à-dire qu'elles ne seraient plus réévaluées périodiquement comme c'est le cas actuellement. ■

Source Reporterre [LIRE L'ARTICLE](#)



BURE : MÉPRIS DE LA DÉMOCRATIE, PASSAGE EN FORCE ET EXPULSION

Le chantier d'enfouissement à Bure des déchets radioactifs les plus dangereux, pour des millénaires, est un des plus importants à venir en Europe. De nombreuses et graves lacunes pèsent encore sur sa faisabilité et surtout sa sûreté. Des études sont toujours en cours, ce qui normalement devait conduire à reporter l'enquête publique programmée pour l'automne 2026. Mais elle vient d'être avancée au 18 mai et ne durera qu'un mois.

Ce sera la dernière enquête où la population sera consultée et pourra donner son avis sur la poubelle nucléaire. Le Premier Ministre a annoncé que le « calendrier de Cigéo allait être resserré » car le gouvernement veut signer le décret d'autorisation avant les élections de 2027. Cette accélération de la procédure est injustifiable. La population doit avoir les informations complètes sur ce dossier pour se prononcer, et sa participation ne doit pas être sabordée pour des raisons exclusivement politiques. Une fois de plus, le gouvernement montre son mépris de la démocratie et sa volonté de passage en force.

De plus, l'ancienne gare de Luméville-en-Ornois, lieu emblématique de la lutte antinucléaire, achetée il y a 19 ans par des opposants à Cigéo, vient d'être expropriée sur demande de l'Andra (l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs). Elle se situe sur le trajet des trains qui amèneront les déchets jusqu'à la décharge nucléaire. Les occupants ont reçu un commandement de quitter les lieux pour le 9 avril 2026. Un collectif appelle à rejoindre la gare du jeudi 16 au dimanche 19 avril. Divers ateliers, chantiers, discussions, spectacles et concerts auront lieu pour rendre hommage à ce lieu de lutte et de résistance.

Marie-Rose Patelli



ISRAËL, LIBAN ET LOI YADAN

L'info fait la une depuis mardi 15 avril 2026 : Israël ne veut pas de la France dans les négociations avec le Liban...

Pourtant ni Netanyahu ni Trump ne peuvent ignorer les relations particulières qu'entretient la France avec le Pays du Cèdre. Il y a près de 23 000 Français au Liban, dont environ deux-tiers de binationaux, et 210 000 Libanais en France.

Notre pays y est considéré comme un "pays frère". Il est aussi parfois qualifiée de "tendre mère" du Liban ou de "seconde patrie" des Libanais. Savoir si la France de Macron mérite tant de lauriers est une autre histoire. La France devrait être présente dans les négociations avec le Liban. Point.

Macron veut réunir le Conseil de guerre pour évoquer cette situation. Quelle attitude adopter ? Quelle protestation ? Quelles éventuelles sanctions ? Sur les réseaux sociaux cela fuse de tous côtés ? Entre inquiétude et persiflage. Avec une question qui taraude les internautes (mais pas seulement). Si Macron critique la politique d'Israël, pourrait-il être poursuivi au titre de la loi Yadan et accusé d'antisémitisme ?

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

- Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Patricia, Aline, Francis, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Mireille, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Liliane, Séverine, Hervé, Marie-Thérèse, Claire, Marinette, Jean-Claude, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Rachel, Michel, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Marie-Christine, Pierre, Richard, Sylvie, Jean-François, François, Francis, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Christine, Patricia, Agnès, Jorge, Luc, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, André et Josette, Josette, Marie-Thérèse, Marie-Christine, Olivier, Jean-Luc, Christine, Margaret, Ludmila, Michel, Élise et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraités de Chaumont



Chaque samedi les manifestants pour la cause palestinienne n'oublient pas de déployer le drapeau libanais avec celui de la Palestine

LE SITE DU SYNDICAT

<https://cgtretraites-chaumont.fr/>

AVOCATS ET MAGISTRATS PLAIDENT POUR LA JUSTICE

Les avocats chaumontais se sont mis en grève (Jhm du 8.04.2026) contre le projet de loi SURE, *Sanction Utile, Rapide et Effective*, porté par Darmanin, qui se résume par « plaider – coupable ».

Ce projet de loi est rejeté par l'ensemble des professionnels autour d'un mouvement, Colère noire, et les termes du rejet sont éloquentes : justice au rabais, justice criminelle, justice morte, justice de classe, malhonnête. Cette *procédure de jugement des crimes reconnus*, avec accord du parquet et des victimes ne met en avant que la seule sanction et renforce la culture de l'aveu.

La peine serait négociée entre le parquet, l'auteur et son avocat, peine inférieure à celle présumée d'un procès, mais sous la menace d'une peine plus lourde en cas de refus, en excluant la victime, qui aurait dix jours pour dire non, au risque de voir la procédure s'imposer.

Cette réforme est présentée comme un recours aux délais d'attente scandaleux mais réels au traitement d'une affaire. Plutôt que de créer des moyens humains et matériels, elle va engendrer *une justice expéditive pour les auteurs et excluante pour les victimes*, selon le collectif Colère noire.

Elle va réduire la procédure à une sanction prise quasiment à huis clos. Pour l'auteur, c'est le risque d'une condamnation hâtive, sans enquête sérieuse, de recours au chantage, de pressions, d'erreurs judiciaires.

La victime, elle, va se voir priver d'une véritable prise en compte de sa personne, de sa douleur, sans sanction prise par un jury populaire, pluraliste, d'autant que la majorité des crimes sont des agressions sexuelles.

La confrontation, la parole, l'échange des regards dans une salle d'audience sont autant de révélateurs de la transgression pour l'un et de ressources pour affronter le traumatisme de la violence et de l'effraction pour l'autre.

C'est le réel social, moral, public qui s'invite en lieu et place d'une négociation quasi clandestine. On ne doit pas s'en passer !

En matière de justice, la logique gestionnaire ne peut pas faire office de jugement sans appel.

Louis Laprade



PAS TRÈS CATHOLIQUE

Depuis dimanche, le pape est dans la ligne de mire de Trump qui se prend vraiment pour le maître du monde. Ou pour Dieu. En des termes qui laissent un doute sur son état de délabrement mental. Certains disent même qu'il serait psychopathe. « *Je ne veux pas d'un pape qui pense que c'est OK pour l'Iran d'avoir une arme nucléaire* », « *Et je ne veux pas d'un pape qui critique le président des Etats-Unis parce que je fais exactement ce pour quoi j'ai été élu, dans un raz-de-marée* » (!), écrit Donald Trump sur son réseau Truth Social, accusant le souverain pontife d'être « faible sur le crime » et « les armes nucléaires ».

Peu après, comme le signale le Monde, Donald Trump a publié un long message sur Truth Social, accusant pêle-mêle Léon XIV de soutenir le programme d'armement nucléaire iranien, de s'être opposé, en janvier, à l'opération militaire américaine au Venezuela et de rencontrer des sympathisants de l'ex-président démocrate Barack Obama. Rien que cela !

Pas de quoi excéder le pape (d'origine états-unienne), farouchement opposé à la politique guerrière de l'administration Trump. « *Assez de l'idolâtrie du moi et de l'argent ! Assez des démonstrations de force ! Assez de guerres ! La véritable force se manifeste en servant la vie* », a lancé Léon XIV, lors d'une veillée de prière pour la paix à la basilique Saint-Pierre de Rome. Et d'ajouter « *Je ne suis pas un politicien, je n'ai pas l'intention d'entrer dans un débat avec lui, le message est toujours le même : promouvoir la paix* ».

Pas d'ave ni de pater ? Trump a trop à se faire pardonner.

LE DESSIN DE SILVESTRE

MACRON & VATICAN

TRÈS SAINT-PÈRE, JE SUIS INQUIET...
LES FRANÇAIS ONT PERDU LA FOI
ILS NE CROIENT PLUS EN MOI...



CHAUMONT : INDISCRÉTIONS (POST)ÉLÉCTORALES

CHRISTINE GUILLEMY A-T-ELLE :

- DES REVENUS MODESTES ?

Samedi et dimanche dernier, le Journal de la Haute-Marne nous a gratifié de commentaires de la désormais ancienne maire de Chaumont, Christine Guillemy, sur les récents événements politiques locaux et leurs acteurs. On ne peut pas dire que l'ensemble soit marqué du sceau de l'élégance, mais il ne manque pas non plus d'intérêt, appelant d'ailleurs au passage quelques remarques.

Ainsi, le JHM fait dire à l'ancienne édile qu'en indemnités, elle se contentait de 1900 euros nets (au lieu des 3 000 environ autorisés par la loi). Et ceci : «pour être dans la peau de ses concitoyens». Mais le journaliste oublie de préciser que Mme Guillemy est aussi retraitée de la fonction publique territoriale et qu'elle a été (entre autres) directrice générale des services du Conseil départemental avec le grade d'administrateur ; soit le plus haut qu'on puisse obtenir dans le département.

Ce qui, au total, l'a tout de même placée très très au-dessus de la moyenne des revenus chaumontais.

- DES RÉFLEXES SARKOZYSTES ?

À une question sur les difficultés des agents dans les services (sous effectifs, arrêts maladie, harcèlement...), Christine Guillemy reconnaît que les services sont sous tension. Mais elle l'explique par des salaires bloqués et peu attractifs qui démotivent et désengagent. Et, selon elle, c'est de la faute des syndicats qui s'accrochent au statut des fonctionnaires et empêchent les adaptations susceptibles d'intéresser des hommes et des femmes qui s'investissent.

Quand on sait que le passage à l'Agglo a, contre l'avis des syndicats, fait perdre des jours de repos aux employés communaux et enclenché le retrait du treizième mois, on se dit qu'il faut avoir du souffle pour déclarer ça.

La seule explication possible, c'est qu'en femme de droite, elle rêve d'appliquer aux fonctionnaires territoriaux la (très controversée) formule du « travailler plus, pour gagner plus ».

UN MANQUE DE COHÉRENCE ?

Celle qui a imposé son premier adjoint à l'Agglo, il y a six ans. Celle qui, cette année, s'est retirée de la compétition pour faire passer le même premier adjoint à la tête de la ville et de l'Agglo. Celle-là même, voyant que ça n'a pas fonctionné, lui trouve tous les défauts.

Selon Christine Guillemy, Paul Fournié a trop d'assurance et ne sait pas s'entourer. Il n'a pas su monter sa liste et a commis des erreurs (que ne l'a-t-elle dit avant !). Pire encore : elle déclare qu'il devrait «travailler d'avantage ses dossiers en dehors de la culture». Mais pourquoi l'a-t-elle soutenu ?

UN ESPRIT SEXISTE ?

Christine Guillemy dit de l'ancien président de l'Agglo, Stéphane Martinelli, qu'il a le sens de l'intérêt général du territoire, «mais avec un ego d'homme». On peut confirmer que la taille de son ego a été à l'origine de beaucoup de grincements dans les rouages entre l'Agglo et les communes. Mais pourquoi d'homme ? Certaines femmes en politique n'en ont-elles pas autant ? Et s'il faut reconnaître que nous vivons dans une société encore beaucoup trop patriarcale, il n'est tout de même pas possible de généraliser.

Difficile toutefois, car admettre qu'il existe des hommes ne répondant pas aux clichés masculinistes, c'est peut-être valider une forme de wokisme.

Quelle horreur !

Lionel Thomassin

Premier Mai

C'est le Premier Mai. Debout, camarades !

Pour les travailleurs, pour les ouvriers,

C'est un jour de fête !

Et tous, aujourd'hui, relevant la tête,

Désertent l'enfer de leurs ateliers...

C'est le Premier Mai. Marchons,
camarades !

Sous le libre azur des cieux printaniers !

C'est le Premier Mai. Debout, camarades !

Esclaves courbés sur les durs travaux

Des grandes usines,

Un peu de fierté monte en nos poitrines

Avec le parfum des lilas nouveaux...

C'est le Premier Mai. Marchons camarades !

Un grand souffle ardent passe en nos
cerveaux !

C'est le Premier Mai. Debout, camarades !

Au milieu du ciel, le soleil vainqueur

Luit pour tout le monde :

Hélas ! notre part de sa clarté blonde

Sert à fabriquer l'or de l'Exploiteur...

C'est le Premier Mai. Marchons camarades !

Nous avons aussi des droits au bonheur !

C'est le Premier Mai. Debout, camarades !

Par la ville allons, la main dans la main

Et crions justice.

Il est temps qu'un peu d'équité fleurisse

Entends-tu, bourgeois au cœur inhumain ?

C'est le Premier Mai. Marchons camarades !

Et clamons nos droits sur notre chemin !

C'est le Premier Mai. Debout, camarades !

Déjà l'Avenir se laisse entrevoir :

Ayons confiance !

Après l'âpre hiver, le Printemps s'avance,

Chassant les corbeaux au triste vol noir...

C'est le Premier Mai. Marchons, camarades !

Les jeunes rameaux sont couleur d'espoir !

Gaston Couté (1880 -1911)

(Poète libertaire et chansonnier français,

connu pour ses textes antimilitaristes,

sociaux et anarchistes...)



1^{ER} MAI



« Guitariste exceptionnel, mais aussi harmoniciste (entre autres) Nicolas Moro excelle dans différents styles de jazz, blues, rock, boogie, bluegrass... et même gospel (dans la position du démissionnaire seulement). Mais ce n'est pas tout...

Il a une voix de crooner, qu'il marie très bien à ce qu'il écrit et compose. Bref, quand il se donne en concert, c'est beau, ça swingue, ça donne la pêche... Mais ce n'est pas tout...

Dans ses textes, il décrit avec ironie les petits et gros travers de notre société, de même qu'avec (auto-)dérision il parle de nos légers ou horribles défauts. Son écriture, truffée de bons mots, est en fait assez jouissive. Pour vous donner une idée de l'ensemble, allez écouter «Montmorillon swing», par exemple. Mais ce n'est pas tout...

Le suivre sur les planches c'est profiter d'un autre de ses talents. Il sait comme personne occuper la scène et jouer avec le public. Et puis entre les chansons, ses transitions bourrées d'humour, sont encore, à elles seules, un spectacle. Ce qui n'est pas rien... »

Lionel Thomassin

REPAS ET CONCERT 28 € - CONCERT SEUL : 15 €

RÉSERVATION

PAR SMS OU TÉLÉPHONE : 06 75 57 39 07

PAR MAIL vaillant.adriana@orange.fr

RÉSERVEZ VITE

11H30 ON VOUS ACCUEILLE

13H PAELLA*

15H CHANSONS

***PAELLA VÉGANE SUR COMMANDE**

LE 1ER MAI RESTERA FÉRIÉ, CHÔMÉ ET PAYÉ !



Lundi 13 avril, les organisations syndicales unies ont obtenu que le gouvernement ne passe pas en force sur le 1er mai et ne convoque pas la commission mixte paritaire, indispensable pour valider la proposition de loi.

La loi ne sera donc pas modifiée et le 1er mai restera un jour férié, obligatoirement chôme et rémunéré où seuls de rares secteurs qui, en raison de la nature de leur activité, ne peuvent interrompre le travail, sont autorisés à faire travailler les salarié-es.

La proposition de loi de Gabriel Attal soutenue **par la droite et l'extrême droite**, et dénoncée par l'ensemble des syndicats, reposait sur un tissu de mensonges :

- Elle ne se serait pas limitée aux boulangeries et aux fleuristes, mais aurait concerné tout le secteur du commerce, de la culture et de l'agroalimentaire ;
- Elle aurait favorisé les grands groupes, aux dépens du petit commerce indépendant de proximité et des artisans, qui peuvent déjà ouvrir le 1er mai ;
- Elle ne prévoyait pas le fait d'être payé double (200% pour la journée travaillée), et n'aurait pas garanti le fait d'être volontaire face au pouvoir patronal.

Comme l'a rappelé Sophie Binet, le 1er mai n'est pas "une journée à fort potentiel commercial" comme l'écrivaient les députés macronistes, c'est **NOTRE** journée, La journée des travailleuses et travailleurs.

Alors que l'on vit un choc pétrolier pire que celui de 1973, que la guerre se poursuit en Europe et s'amplifie au Moyen Orient, la seule préoccupation des politiciens de droite et d'extrême droite, ceux-là même dont on apprend qu'ils ont mangé dans la soupère du grand patronat, est de voler un jour férié aux salariés... Ne pas pouvoir se passer d'une journée à amasser du profit, à exploiter les salarié-es, voilà l'état moral de notre société sous la houlette des macronistes et du patronat...

Le 1er Mai ce n'est pas la FÊTE DU TRAVAIL, le 1er Mai c'est **LA JOURNÉE DE LUTTE POUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES**, la journée où se faire entendre pour exiger des augmentations de salaire, de pension et des mesures contre la vie chère. C'est le jour où tous les travailleurs et travailleuses du monde manifestent **ensemble** pour défendre la paix juste et durable et le progrès social.

On se donne rendez-vous à Brottes...



Syndicat CGT des retraité-es de Chaumont